

Table des Matières

A. Contexte.....	3
B. Présentation de l’OCNH.....	3
C. Les principaux droits et situations observées.....	4
1. Droit à la vie.....	4
2. Droit à la liberté de circulation et à la sécurité.....	5
3. Interdiction de la détention arbitraire	6
4. Droit à l’identité.....	6
5. Liberté d’expression et Droit de réunion pacifique	7
6. Droits démocratiques.....	8

A- Contexte

- 1- Haïti a ratifié en 1991 le Pacte International Relatif aux Droits Civils et Politiques (PIDCP) et présenté son rapport initial d'application dudit pacte devant le Comité des droits de l'homme des Nations Unies en octobre 2014. Et, conformément à l'article 40 du PIDCP faisant obligation à tous les Etats signataires de rendre des comptes, la République d'Haïti a soumis en décembre 2018, son premier rapport périodique couvrant la période allant d'octobre 2014 à octobre 2018. Outre ce processus, il existe un dispositif permettant de passer en revue dans tous les Etats membres de l'ONU, la situation des droits de l'homme et les réalisations y relative : l'EPU.
- 2- L'Examen Périodique Universel (EPU) est un mécanisme qui permet au Conseil des Droits de l'Homme d'examiner, sur une base périodique, si chacun des États membres respecte ses obligations et engagements en matière de droits de l'homme conformément à la résolution 60/251 de l'Assemblée Générale des Nations Unies. Cet examen se fonde sur trois principaux documents : un rapport établi par l'État soumis à l'examen ; une compilation de renseignements, dont dispose l'Organisation des Nations Unies sur l'État soumis à l'examen, établie par le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH) et un résumé des contributions écrites soumises par d'autres parties prenantes (y compris des membres de la société civile).
- 3- Fidèle à sa mission de vigile et de contrebalance, l'OCNH consciente de l'importance des contributions des structures organisées de la société haïtienne, a décidé de soumettre sa contribution qui permettra de prendre connaissance de la jouissance des droits civils et politiques en Haïti.
- 4- Cette présente contribution a été réalisée grâce au travail acharné du staff de l'organisation de promotion et défense des droits de l'homme. Comme méthodologie, l'équipe a opté sur l'utilisation d'informations documentées. Cette présente contribution fournit des informations objectives qui permettront d'approfondir la connaissance des Etats membres sur la situation réelle des droits civils et politiques en Haïti.

B- Présentation de l'OCNH

- 5- L'Organisation des Citoyens pour une Nouvelle Haïti (OCNH) est une organisation de promotion et de défense des droits humains fondée le 1^{er} mai 2013 par un groupe de défenseurs des droits humains engagés dans la lutte pour le changement social et désireux de contribuer à l'avènement d'une Haïti nouvelle, juste et égalitaire. L'OCNH dispose d'une expertise dans la défense des droits de la personne et les enquêtes sur la situation des droits humains en Haïti. L'OCNH compte aussi à son actif des actions de sensibilisation et de plaidoyers pour le respect des droits de l'homme et la construction de l'Etat de Droit.

C- Les principaux droits et situations observées

- 6- La présente contribution se focalise sur l'accès aux droits civils et politiques au regard des recommandations y relatifs acceptées par Haïti lors de l'Examen Périodique Universel de novembre 2016 à Genève. L'OCNH dans le cadre de la présente contribution, fait, à des fins d'analyse et de recommandations, l'état des lieux de principaux droits suivants : Droit à la vie – Droit à la liberté de circulation et à la sécurité – Interdiction à la détention arbitraire – Droit à l'identité – Liberté d'expression et Droit de réunion pacifique – Droits démocratiques

7- Droit à la vie

De 2018 à nos jours, l'Etat n'a déployé aucun effort pour remplir l'obligation qui lui est faite de garantir le droit à la vie à tous les citoyens sans distinction conformément à la déclaration universelle des droits de l'homme comme le stipule l'article 19 de la Constitution. Au contraire, des personnalités proches du pouvoir ont été indexés dans des rapports d'organisations de la société civile, de la Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) et de l'ONU¹ comme ayant pris part à ce massacre qui a fait plusieurs dizaines de victimes² dont des enfants et des femmes³. La fureur des gangs armés, dont certains réputés proches de politiques (anciens parlementaires, le pouvoir⁴ et l'opposition) a fait de nombreuses victimes. Au Bel-Air⁵, à Tokyo, à Cité Soleil, à Martissant, à Carrefour Feuilles, à Cap-Haïtien⁶ etc. les groupes armés⁷ ont fait de nombreuses victimes dont des agents de la Police Nationale d'Haïti (PNH).

Des agents de la force de maintien d'ordre ont été pointés du doigt soit pour leur laxisme lors des attaques sur des manifestations anti-gouvernementales ou pour leur implication dans des cas de morts de manifestants⁸ ou des attaques sur des journalistes⁹ dans l'exercice de leur fonction. Des policiers protestataires s'identifiant comme Fantom509 et réclamant, entre autres, de meilleures conditions de travail ont, durant leurs mouvements, semé la pagaille. Leurs confrontations avec d'autres agents de la PNH ont fait des morts¹⁰. Des agents de la force de

¹ <https://www.rfi.fr/fr/ameriques/20190622-haiti-massacre-saline-rapport-onu>

² <https://lenouvelliste.com/article/223112/deux-ans-apres-le-massacre-a-la-saline-toujours-pas-de-justice-pour-les-victimes>

³ <https://haitiliberte.com/le-massacre-a-la-saline/>

⁴ <https://www.lefigaro.fr/international/haiti-un-pays-a-la-derive-gangrene-par-les-gangs-armes-lies-au-pouvoir-20210412>

⁵ <https://lenouvelliste.com/article/212512/policiers-impliques-passivite-de-la-pnh-torpeur-de-la-justice-lonu-publie-son-rapport-sur-le-massacre-de-bel-air>

⁶ <https://ayibopost.com/aji-vit-le-gang-qui-seme-la-terreur-au-cap-haitien/>

⁷ <https://www.courrierinternational.com/article/chaos-haiti-tremble-sous-linquietante-puissance-de-gangs-surarmes>

⁸ <https://www.parismatch.com/Actu/International/Haiti-les-gangs-font-la-loi-1737619>

⁹ <https://www.journaldemontreal.com/2019/11/01/haiti-au-moins-42-morts-dont-19-tues-par-la-police-depuis-mi-septembre>

¹⁰ <https://haiti24.net/manifestation-du-18-novembre-un-morts-par-balles-plusieurs-blesses-vehicule-de-police-et-une-station-de-service-incendies/>

¹¹ <https://la1ere.francetvinfo.fr/guadeloupe/haiti-la-police-disperse-sans-menagement-une-manifestation-d-opposants-au-president-jovenel-moise-931648.html>

¹² <https://lenouvelliste.com/article/226179/deux-journalistes-blesses-par-balle-au-champ-de-mars>

¹³ <https://lenouvelliste.com/article/226123/5-morts-et-plusieurs-blesses-par-balles-lors-de-la-manifestation-de-fantom-509>

maintien d'ordre sont aussi tombés lors d'opérations antigang¹⁴ et dans l'exercice de leur fonction. Outre de nombreuses victimes des affrontements des gangs, de nombreux cas d'assassinats ont été enregistrés. Le Porte-parole du syndicat de la Police Nationale, SPNH-17, Guerby Geffrard¹⁵, a été assassiné. Quelques heures plus tard, dans la soirée du 29 au 30 juin 2021, une quinzaine de personnes¹⁶ dont le journaliste Diego Charles et la militante Antoinette Duclair ont été assassinées à Delmas 32¹⁷.

L'OCNH invite le comité à recommander à L'Etat haïtien de :

1. Renforcer la Police Nationale d'Haïti afin qu'elle mette fin à la terreur des gangs armés ;
2. Donner suite aux plaintes et dénonciations contre les agents de la PNH ;
3. Exécuter les mandats émis contre ceux qui ont pris part à des massacres ;
4. Identifier et prendre des mesures conservatoires contre des policiers dont les agissements ne cadrent pas avec les valeurs prônées par l'institution policière
5. De pourvoir à la justice haïtienne les ressources nécessaires pour identifier les auteurs des assassinats et les punir.

8- Droit à la liberté de circulation et à la sécurité

Pour forcer le Président Jovenel Moïse à la démission, l'opposition a lancé l'opération « Peyi lòk¹⁸ » marquée par la paralysie totale des activités. Les citoyens ont été dans l'impossibilité de circuler librement à cause des barricades érigées et des individus parfois armés²⁰ qui s'y trouvaient. Les taxis-moto assuraient le gros du transport en commun et devaient payer pour qu'on les laisse passer, ce qui a occasionné une hausse des prix. Des citoyens ont été molestés et dépouillés par des bandits qui, faute de la possibilité des agents de la PNH de circuler dans les rues, avaient la tâche facile. De plus, pour protester²¹ contre des cas d'enlèvement contre rançon, des riverains ont souvent érigés des barricades²² ce qui rendait la libre circulation difficile.

Depuis les émeutes de 6-7 juillet 2018, le climat de sécurité du pays s'est détérioré. De nombreux gangs armés ont été répertoriés²³. La circulation de nombreuses armes à feu²⁴ n'a fait qu'empirer la situation. La prolifération des cas de kidnapping, les attaques à mains armées, des exécutions en pleine rue sont légion. Les affrontements entre gangs rivaux font de nombreux

¹⁴ <https://lenouvelliste.com/article/227551/au-moins-douze-policiers-tues-en-dix-jours>

¹⁵ <https://vantbefinfo.com/haiti-insecurite-atteint-de-plusieurs-projectiles-le-policier-guerby-geffrard-est-decede/>

¹⁶ <https://lefacteurhaiti.com/2021/06/30/haiti-fusillade-a-delmas-une-quinzaine-de-cadavres-jonchent-les-rues-de-delmas-32/>

¹⁷ <https://lenouvelliste.com/article/230146/carnage-a-delmas-32-leon-charles-identifie-les-auteurs-personnalites-et-institutions-reagissent>

¹⁸ <https://lenouvelliste.com/article/208735/pays-lock-une-nouvelle-forme-de-resistance-anti-systemique-en-haiti>

¹⁹ https://www.lepoint.fr/monde/haiti-pays-debloque-oui-mais-22-12-2019-2354434_24.php

²⁰ <https://haiti.loopnews.com/content/les-gangs-armes-lun-des-beneficiaires-du-peyi-lock>

²¹ <https://lenouvelliste.com/article/225409/sit-in-manifestations-et-barricades-a-port-au-prince-pour-denoncer-le-kidnapping>

²² <https://vantbefinfo.com/haiti-port-au-prince-se-reveille-sous-des-barricades-pour-dire-non-au-kidnapping/>

²³ <https://lenouvelliste.com/article/201384/76-gangs-armes-repertories-en-haiti-par-la-commission-de-desarmement>

²⁴ <https://haiti.loopnews.com/content/cnddr-plus-de-500-mille-armes-illegales-en-circulation-en-haiti>

morts et de nombreux déplacés²⁵. Des artères de la capitale ne se prêtent plus à la circulation à cause des affrontements entre les gangs. Des véhicules de transport en commun ont changé de route pour éviter les gangs. La circulation à l'entrée sud de la capitale haïtienne est souvent paralysée à cause des exactions des gangs. Des postes de police²⁶ ont été attaqués par des bandits.

L'OCNH invite le comité à recommander à L'Etat haïtien de :

1. Prendre d'urgence des mesures pour garantir la sécurité et la libre circulation de tous ;
2. Agir avec détermination pour démanteler les gangs et prévenir l'apparition de nouveaux groupes armés;
3. Contrôler ses frontières pour combattre le trafic d'armes et de munitions' ;
4. Faire le vetting des agents de la PNH et renforcer l'institution.

9- Interdiction à la détention arbitraire

Haïti fait partie du Top10 des pays les plus affectés par la détention préventive prolongée. Selon les projections, près de 80% de la population carcérale est dans l'illégale situation de détention préventive prolongée. Des personnes passent parfois des années en prison sans être jugées alors qu'elles n'ont commis que des contraventions pour lesquelles elles n'encourent pas de longues peines d'emprisonnement. Des emprisonnements sont faits parfois de manière arbitraire, dans la juridiction judiciaire de Jérémie par exemple un enfant²⁷ de moins de trois ans a été jeté en prison avec sa mère alors que cette dernière n'exigeait que le paiement de la pension par son père. De nombreuses personnes sont arrêtées lors des opérations policières particulièrement lors des opérations dans des quartiers réputés fiefs des gangs. Lors d'une visite à la prison civile des Cayes, l'OCNH a dénombré quarante mineurs en situation de détention dont seulement cinq ont été condamnés. Un de ces mineurs a déjà passé plus de quatre ans en situation de détention, il lui est reproché d'avoir volé un canard.

L'OCNH invite le comité à recommander à L'Etat haïtien de :

- 1- Combattre la corruption dans l'appareil judiciaire ;
- 2- Rendre effectif les Bureaux d'Assistance Légale (BAL) prévus dans la loi sur l'assistance légale ;
- 3- Améliorer les conditions de travail des agents et intervenants de l'appareil judiciaire pour éviter les grèves à répétition ;
- 4- Fournir aux agents et intervenants la logistique nécessaire pour traiter les dossiers de manière cèle ;
- 5- Concevoir et mettre en œuvre des stratégies pour réduire la durée de la détention préventive.

10- Droit à l'identité

²⁵ <https://www.lapresse.ca/international/caraibes/2021-06-06/des-affrontements-entre-gangs-forcent-la-fuite-de-plus-de-500-haitiens.php>

²⁶ <https://www.alterpresse.org/spip.php?article27086>

²⁷ <https://rezonodwes.com/2021/04/19/un-enfant-de-3-ans-et-sa-mere-jetes-en-prison-par-le-commissaire-du-gouvernement-de-jeremie/>

Se retrouver dans la rue sans une carte d'identité est une violation de la loi en Haïti. Pourtant l'accès à un document d'identité n'est pas garanti à tous. Dans un Arrêté donné au Palais National le 13 novembre 2019, il a été accordé à toute personne dépourvue d'acte de naissance, un délai de cinq (5) ans pour faire régulariser son état civil. Cet Arrêté s'inscrit dans le sillage du Décret du 16 mai 1995 et des Arrêtés du 1^{er} février 2002 et du 16 janvier 2014 qui eux aussi avaient accordé un délai de cinq ans à chaque personne dépourvue d'acte de naissance de se le procurer. De 1995 à 2021 le problème de l'accès à l'enregistrement des naissances vivantes est demeuré entier. Alors que l'enregistrement à la naissance, la reconnaissance officielle par l'Etat de ladite naissance, est un droit humain consacré entre autres par la Convention relative aux droits de l'enfant, environ trois millions d'haïtiens n'ont pas d'acte de naissance²⁸ selon les révélations du Directeur des Archives Nationales d'Haïti, Monsieur Wilfrid Bertrand.

Faute de la poursuite du processus de fabrication des cartes d'identification nationale en 2015, le conseil des ministres a dû adopter une résolution en conseil des ministres²⁹ pour prolonger la durée de validité de près de trois millions de cartes qui étaient arrivées à expiration. Avec l'octroi d'un contrat en marge des normes à la firme allemande ce qui a poussé l'OCNH à porter plainte³⁰ après maintes démarches administratives, et l'imposition de la nouvelle carte et l'annulation de l'ancienne carte^{31 32} au mois d'octobre 2020, seulement trois millions de cartes ont été produites alors que plus du double de la population³³ en a besoin. Les turbulences politiques ne facilitent pas le travail de l'ONI, des bureaux ont été incendiés et saccagés^{34,35}

L'OCNH invite le comité à recommander à L'Etat haïtien de :

1. Restructurer l'état civil afin de faciliter l'enregistrement de naissances en dotant le pays d'un centre d'état civil informatisé et en définissant les critères de nomination des clercs ;
2. Réévaluer les cartes produites par la Dermalog et ensuite augmenter la production ;
3. Mettre en place un plan d'action visant à garantir l'accès à l'enregistrement des naissances.

11- Liberté d'expression et Droit de réunion pacifique

Diverses voix se sont élevées pour déclarer que la liberté d'expression est en danger en Haïti. Le pays continue à perdre des places dans le classement annuel de Reporters Sans Frontières sur la liberté de la presse. Haïti a perdu 26 places passant de 62^e en 2019 à 87^e en 2021. Vladimir Legagneur, Rospide Pétiou et Néhémy Joseph sont venus allonger la liste des journalistes assassinés et comme Jean Léopold Dominique et tant d'autres confrères et consœurs ils attendent que justice leur soit rendue. Le 8 février 2021, les journalistes Alvarez Destiné et Janril Méus ont été touchés par des balles tirées par des agents de la force de maintien d'ordre. Le 10 février le photjournaliste Dieu-Nalio Chéry et Johny Fils-Aimé ont été blessés. Lors des manifestations

²⁸ <https://lenouvelliste.com/article/217550/environ-trois-millions-dhaitiens-nont-pas-dacte-de-naissance>

²⁹ <https://www.haitilibre.com/article-13298-haiti-election-un-decret-prolonge-la-validite-des-cin-arrivant-a-expiration.html>

³⁰ <http://canada-haiti.ca/index.php/fr/content/dossier-dermalog-locnh-porte-plainte>

³¹ https://www.lenational.org/post_free.php?elif=1_CONTENTUE/actualitees&rebmun=7158

³² <https://radiotelevision2000.com/home/?p=95440>

³³ <https://www.haitilibre.com/article-29528-haiti-alerte-j-15-avant-la-date-d-expiration-des-anciennes-cin.html>

³⁴ <https://haitiinfospro.com/attaque-armee-contre-un-bureau-de-loni-a-bourdon/>

³⁵ <https://lenouvelliste.com/article/220944/tension-a-port-au-prince-une-annexe-de-loni-et-un-crldi-incendies>

de l'opposition, des journalistes n'ont pas été épargnés par les policiers³⁶. Les manifestations de l'opposition sont dispersées par les forces de l'ordre qui fait un usage abusif de la force et des gaz lacrymogènes, les journalistes qui couvrent les manifestations sont souvent victimes³⁷.

La liberté de penser, de s'exprimer et d'informer est mise à mal par des acteurs qui ne savent faire preuve de tolérance. Des défenseurs des droits humains comme Pierre Espérance, Me Camille Occius, Guirlande Mésadiou et Romulus Jules font l'objet de menaces et d'injures pour leur position. Des individus armés ont pénétré de force dans la résidence de Me Occius le 30 novembre 2020. Après son acceptation de faire partie du Conseil Electoral Provisoire contesté, des individus ont appelé à incendier les locaux de la Fondasyon Zanmi Timoun que dirige madame Mésadiou.

Les agents de la PNH font montre d'un zèle particulier pour mater les mouvements de protestation contre le pouvoir en place. Des sit-in pacifiques ont été dispersés avec violence le 29 juin 2020³⁸ et le 6 juillet 2020³⁹ alors que les citoyens réclamaient, entre autres, le droit à la justice alors que d'un autre côté, des bandits armés ne sont pas inquiétés quand ils gagnent les rues pour manifester⁴⁰. Les agents de la PNH ont récidivé le 27 juillet 2020⁴¹. Un rapport de l'ONU a dénombré 131 violations et abus à la vie et à la sécurité de la personne lors des manifestations de 2018 et 567 pour celles de 2019.

L'OCNH invite le comité à recommander à L'Etat haïtien de :

- 1- Identifier et prendre les mesures conservatoires contre les agents de la PNH impliqués dans les violations des droits des manifestants ;
- 2- Prendre des mesures dont une loi pour garantir la protection des journalistes et des défenseurs des droits humains ;
- 3- Inviter le système judiciaire à faire lumière sur les assassinats des journalistes ;
- 4- Identifier et appliquer les sanctions prévues par la loi aux auteurs des menaces dont sont objet les défenseurs.

12- Droits démocratiques

Les droits des citoyens comme celui de voter sont mis à mal. Les élections pour renouveler les deux tiers du sénat, la chambre des députés et les élus locaux n'ont pas été organisées. La situation de l'Etat de Droit s'est détériorée en Haïti. Le Président⁴² qui a constaté la caducité du parlement depuis le 13 janvier 2020 gouverne par décret. Certains des décrets⁴³⁴⁴ pris ont soulevé la grogne sociale. L'exécutif a pris l'initiative de doter le pays d'une autre Constitution.

³⁶ <https://lenouvelliste.com/article/225464/plusieurs-journalistes-victimes-de-brutalites-policieres-lors-dune-manifestation-de-lopposition-ce-mercredi>

³⁷ <https://www.alterpresse.org/spip.php?article26687#.YNpm9dJKjIU>

³⁸ [https://www.alterpresse.org/spip.php?article25860#:~:text=Le%20R%C3%A9seau%20national%20de%20d%C3%A9fense,d'Ha%C3%Afti%20\(Pnh\)](https://www.alterpresse.org/spip.php?article25860#:~:text=Le%20R%C3%A9seau%20national%20de%20d%C3%A9fense,d'Ha%C3%Afti%20(Pnh)).

³⁹ <https://lenouvelliste.com/article/218231/un-autre-sit-in-disperse-par-la-police-devant-le-ministere-de-la-justice>

⁴⁰ <https://guitinews.fr/ici-et-la-bas/2021/01/28/haiti-lex-policier-barbecue-symbole-de-la-gangsterisation-de-letat/>

⁴¹ https://www.lenational.org/post_free.php?elif=1_CONTENUE/actualitees&rebmun=6891

⁴² <https://www.letemps.ch/monde/haiti-na-plus-parlement-operationnel>

⁴³ <https://www.journaldemontreal.com/2021/02/09/haiti-le-president-conteste-tente-decarter-des-juges-proches-de-lopposition-1>

⁴⁴ <https://www.alterpresse.org/spip.php?article26500>

L'OCNH invite le comité à recommander à L'Etat haïtien de :

- 1- Consulter la société civile pour la mise en place d'un Conseil Electoral représentatif
- 2- Multiplier des efforts en vue d'obtenir un consensus menant à l'organisation des élections générales